

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00553

Numéro SIREN : 348 656 778

Nom ou dénomination : CAFEIERE

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2019 sous le numéro de dépôt 955

CAFEIERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Habitation Nouvelle Cité
97230 SAINTE MARIE
SIRET : 34865677800019
R.C.S. Fort-de-France 348 656 778

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL**

CAFEIERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : Habitation Nouvelle Cité
97230 SAINTE MARIE
SIRET : 34865677800019
R.C.S. Fort-de-France 348 656 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique de la SAS CAFEIERE,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS CAFEIERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes et méthodes d'évaluation relatifs aux actifs immobilisés. Le paragraphe « Evaluation des produits et en cours » de l'annexe expose les principes et méthodes d'évaluation relatifs aux produits et en cours de production. Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le bien fondé des méthodes ainsi retenues et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier leur correcte application. Je me suis également assuré du caractère approprié des informations données en annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

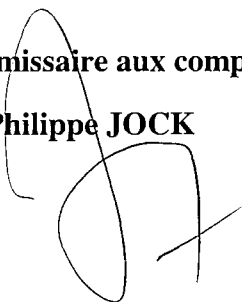
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Fort-de-France, le 07 Juin 2018

Le commissaire aux comptes

Philippe JOCK



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	133 597	121 968	11 629	25 712	14 083	54.77
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 246 386	581 861	664 525	705 435	40 910	5.80
	Constructions	145 922	143 456	2 466	4 852	2 386	49.17
	Installations techniques, matériel et outillage	768 967	593 654	175 313	243 313	68 000	27.95
	Autres immobilisations corporelles	537 896	274 665	263 231	202 337	60 893	30.09
	Immobilisations en cours	50 921		50 921	23 877	27 044	113.26
	Avances et acomptes				6 900	6 900	100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 019 679	7 607	2 012 072	2 012 072		
	Créances rattachées à des participations	849 964	629 789	220 175	494 532	274 356	55.48
	Autres titres immobilisés	6 443		6 443	7 682	1 239	16.13
	Prêts	4 800		4 800	1 600	3 200	200.00
	Autres immobilisations financières	2 893		2 893	1 838	1 055	57.38
	Total II	5 767 469	2 353 001	3 414 468	3 730 151	315 683	8.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	43 511		43 511	60 382	16 871	27.94
	En-cours de production de biens	232 962		232 962	391 760	158 798	40.53
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	83 142	470	82 672	173 075	90 404	52.23
	Autres créances	2 501 873	389 238	2 112 635	2 035 007	77 628	3.81
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	491 283		491 283	591 143	99 860	16.89
	Charges constatées d'avance (3)				136	136	100.00
	Total III	3 352 771	389 708	2 963 063	3 251 505	288 442	8.87
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		9 120 239	2 742 709	6 377 531	6 981 655	604 125	8.65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 800

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	218	218		
	Autres réserves	2 967 602	3 273 851	306 249	9.35
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	500 105	293 751	206 354	70.25
	Subventions d'investissement	210 232	196 202	14 030	7.15
	Provisions réglementées				
	Total I	4 008 158	4 094 023	85 865	2.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	52 344	52 344		
	Provisions pour charges				
	Total III	52 344	52 344		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 032 027	1 067 977	35 950	3.37
	Concours bancaires courants	1 341	3 350	2 008	59.95
	Emprunts et dettes financières diverses	362 727	833 055	470 328	56.46
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 964	408 199	182 235	44.64
	Dettes fiscales et sociales	209 377	242 715	33 338	13.74
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	485 591	279 992	205 599	73.43
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 317 028	2 835 288	518 260	18.28
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 377 531	6 981 655	604 125	8.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 667 424 2 224 231

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	2 796 310		2 796 310	3 754 379		958 069	25.52
Production vendue de services	19 455		19 455	118 878		99 423	83.63
Chiffre d'affaires NET	2 815 765		2 815 765	3 873 257		1 057 492	27.30
Production stockée			158 798	87 806		246 604	280.85
Production immobilisée				8 675		8 675	100.00
Subventions d'exploitation			205 451	7 529		197 922	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			221 292	37 678		183 615	487.33
Autres produits			54	4		58	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 083 765	4 014 941		931 177	23.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			459 256	747 215		287 959	38.54
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			16 871	14 404		31 275	217.13
Autres achats et charges externes *			1 060 018	1 356 151		296 133	21.84
Impôts, taxes et versements assimilés			22 310	47 036		24 726	52.57
Salaires et traitements			1 027 916	1 923 274		895 357	46.55
Charges sociales			121 928	555 194		677 122	121.96
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			363 089	310 223		52 866	17.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 777			8 777	
Dotations aux provisions							
Autres charges			7 482	261		7 221	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 087 648	3 814 562		726 914	19.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 883	200 379		204 263	101.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	348 708	434	348 274	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 828	23 639	1 811	7.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	370 536	24 074	346 463	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	38 701	27 011	11 690	43.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	38 701	27 011	11 690	43.28
2. Résultat financier (V-VI)	331 835	2 937	334 772	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	327 952	197 443	130 509	66.10
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 364	57 011	29 648	52.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	148 536	1 971 924	1 823 388	92.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	175 899	2 028 935	1 853 036	91.33
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 918	3 918	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 773	1 928 737	1 924 964	99.80
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 773	1 932 654	1 928 882	99.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	172 126	96 281	75 846	78.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	27	28	1	3.57
Total des produits (I+III+V+VII)	3 630 200	6 067 950	2 437 750	40.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 130 095	5 774 199	2 644 104	45.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	500 105	293 751	206 354	70.25

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 377 530.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 815 764.91 Euros et dégageant un bénéfice de 500 105.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Document audité par P. JOCK

La production de la société a été impactée par la tempête Maria survenue au mois de septembre 2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 85 279 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Document audité par F. JOLK

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	133 597		
Terrains	1 337 925		157 230
Constructions sur sol propre	145 922		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	758 718		25 498
Installations générales agencements aménagements divers	5 000		
Matériel de transport	372 267		117 989
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 640		
Immobilisations corporelles en cours	23 877		50 921
Avances et acomptes	6 900		
TOTAL	2 693 250		351 638
Autres participations	3 143 999		
Autres titres immobilisés	7 682		420
Prêts, autres immobilisations financières	3 438		5 855
TOTAL	3 155 120		6 275
TOTAL GENERAL	5 981 967		357 913

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			133 597	133 597
Terrains		248 770	1 246 386	1 246 386
Constructions sur sol propre			145 922	145 922
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 249	768 967	768 967
Installations générales agencements aménagements divers			5 000	5 000
Matériel de transport			490 256	490 256
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			42 640	42 640
Immobilisations corporelles en cours	23 877	0	50 921	50 921
Avances et acomptes	6 900			
TOTAL	30 777	264 019	2 750 092	2 750 092
Autres participations	274 356	0	2 869 643	2 869 643
Autres titres immobilisés		1 659	6 443	6 443
Prêts, autres immobilisations financières	1 600		7 693	7 693
TOTAL	275 956	1 659	2 883 780	2 883 780
TOTAL GENERAL	306 733	265 679	5 767 469	5 767 469

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	107 885	14 083		121 968
Terrains	632 490	196 027	246 656	581 861
Constructions sur sol propre	141 070	2 386	0	143 456
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	515 406	93 498	15 249	593 654
Installations générales agencements aménagements divers	1 803	1 000		2 803
Matériel de transport	178 106	54 335		232 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 660	1 761		39 421
TOTAL	1 506 536	349 007	261 905	1 593 637
TOTAL GENERAL	1 614 421	363 090	261 905	1 715 605

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	14 083				
Terrains	196 027				
Constructions sur sol propre	2 386				
Instal.techniques matériel outillage indus.	93 498				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 000				
Matériel de transport	54 335				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 761				
TOTAL	349 007				
TOTAL GENERAL	363 090				

Document audité par P. JOCK

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 344				52 344
TOTAL	52 344				52 344

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	7 607				7 607
Sur autres immobilisations financières	629 789				629 789
Sur comptes clients	470				470
Autres provisions pour dépréciation	380 461	8 777			389 238
TOTAL	1 018 327	8 777			1 027 104
TOTAL GENERAL	1 070 671	8 777			1 079 448
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 777			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	849 964	0	849 964
Prêts	4 800	4 800	
Autres immobilisations financières	2 893	0	2 893
Autres créances clients	83 142	83 142	
Personnel et comptes rattachés	10 056	10 056	
Impôts sur les bénéfices	269 369	269 369	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 764	24 764	
Divers état et autres collectivités publiques	496 011	496 011	
Groupe et associés	1 237 004	1 237 004	
Débiteurs divers	464 669	464 669	
TOTAL	3 442 672	2 589 815	852 857
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 800		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 600		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 341	1 341		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 032 027	382 423	649 604	
Emprunts et dettes financières divers	1 100	1 100		
Fournisseurs et comptes rattachés	225 964	225 964		
Personnel et comptes rattachés	136 424	136 424		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 409	57 409		
Taxe sur la valeur ajoutée	578	578		
Autres impôts taxes et assimilés	14 966	14 966		
Groupe et associés	361 627	361 627		
Autres dettes	485 591	485 591		
TOTAL	2 317 028	1 667 424	649 604	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	900 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	935 950			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.0000	20 000			20 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Plantations et traces	Linéaire	5 ans
Agencements terrains et constr	Linéaire	5 ans
Constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	425 794
Total	425 794

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 940
Dettes fiscales et sociales	177 298
Autres dettes	217 107
Total	452 686

Document audité par P. JOCK

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	3
Ouvriers	52
Total	56

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Avals cautions accordés	2 255 000
Total	2 255 000

Crédit Mutuel : Cauton Financière Castri Découvert bancaire autorisé : 175 000 €
Solde bancaire positif au 31/12/17.

Cauton solidaire Financière Castri 595 000 € pour un emprunt de 595 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 94 835 €.

Cauton solidaire Financière Castri 335 000 € pour un emprunt de 335 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 111 377 €.

Cauton solidaire Financière Castri 400 000 € pour un emprunt de 400 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 211 404 €.

Cauton solidaire Financière Castri 180 000 € pour un emprunt de 180 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 116 064 €.

Cauton solidaire Financière Castri 120 000 € pour un emprunt de 120 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 77 376 €.

Cauton solidaire Financière Castri 300 000 € pour un emprunt de 300 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 280 646 €.

Cauton solidaire Financière Castri 150 000 € pour un emprunt de 150 000 €.Capital
restant dû au 31/12/17 : 140 323 €.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	11 220
50 à 59 ans	6 à 15 ans	45 072
40 à 49 ans	16 à 25 ans	33 836
30 à 39 ans	26 à 35 ans	3 673
moins de 30 ans	plus de 35 ans	425
Engagement total		94 226

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'accroissement des salaires retenu : 2.00 %
- taux d'actualisation retenu : 1.30 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		94 226	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUIT DE CESSIION D'ACTIFS FINANCIERS	34 462	775600
- QUOTE PART DE SUBVENTION REPRISE AU RESU	114 074	777000
- REGULARISATION DE COMPTES DE TIERS	27 364	771800
Total	175 900	
Charges exceptionnelles		
- VNC DES ACTIFS FINANCIERS CEDES	1 659	675600
- VNC DES ACTIFS CORPORELS CEDES	2 114	675000
Total	3 773	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AIDES A L'EMBAUCHE EMPLOI AVENIR	44 603
REMBOURSEMENT FORMATIONS FAFSEA	11 990
REMBOURSEMENT CALAMITE MATHEW	84 698
TRANSFERT DE CHARGES BANAMART	80 001
Total	221 292

CAFEIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : Habitation Nouvelle Cité – 97230 SAINTE MARIE
348656778 RCS FORT DE FRANCE

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Affectation du résultat

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice	500 105,21 €
- Autres Réserves avant affectation	2 967 602.47 €

Affectation

Distribution de 500.000 €

- A titre de dividende	500.000,00 €
- Dotation aux autres réserves, soit	105,21 €

Poste Autres réserves après affectation

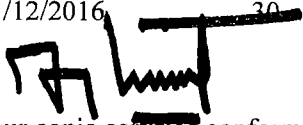
- Autres Réserves avant affectation	2 967 602.47 €
- Affectation résultat de l'exercice	<u>105.21 €</u>
- Poste « Autres Réserves » après affectation	<u>2 967 707.68 €</u>

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

(Montant / action – exprimé en euro)

Exercice	dividende	abattement
31/12/2014	25	40 % (non éligible) soit au total 500 000 € payé en 2015
31/12/2015	45	40 % (non éligible) soit au total 900 000 € payé en 2016
31/12/2016	30	40 % (non éligible) soit au total 600 000 € payé en 2017


Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean SIMONNET